

BOURGEOISIE DE CHERMIGNON



Comptes 2017



TABLE DES MATIÈRES

1. Convocation de l'assemblée primaire du 28 mars 2018	3
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 31 mars 2017	4
3. Introduction	10
4. Aperçu des comptes	12
1. Aperçu du compte de fonctionnement	12
2. Aperçu du compte des investissements	12
3. Aperçu du compte administratif	12
4. Aperçu du bilan	13
5. Détails des comptes, commentaires et conclusions	14
1. Compte de fonctionnement par nature	14
2. Compte de fonctionnement par fonction	16
3. Commentaires du compte de fonctionnement par fonction par rapport au budget	17
4. Tableau des investissements et commentaires	18
5. Bilan au 31.12.2017	19
6. Commentaires du bilan	20
7. Tableau des actifs immobilisés et des amortissements	20
8. Tableau des titres	21
9. Annexes au compte	22
10. Tableau synoptique des crédits d'engagement au 31.12.2017	22
11. Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires au 31.12.2017	22
6. Conclusion	23
7. Rapport de l'organe de révision	24

Convocation de l'assemblée bourgeoisiale

L'Assemblée primaire bourgeoisiale de Chermignon est convoquée, en assemblée ordinaire, à la salle bourgeoisiale de Chermignon d'en Haut, le

Mercredi 28 mars 2018 à 19h30

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée, nomination des scrutateurs, contrôle des présences.
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 31 mars 2017. Lecture et approbation.
3. Comptes et bilan de l'exercice 2017.
4. Rapport de l'organe de révision.
5. Approbation des comptes de l'exercice 2017.
6. Présentation et approbation du budget 2018.
7. Demandes d'agrégation à la bourgeoisie. Approbation.
8. Demandes d'adhésion à la bourgeoisie active. Présentation.
9. Octroi de la bourgeoisie d'honneur.
10. Décompte du vin 2017. Lecture et approbation.
11. Présentation du règlement bourgeoisial homologué.
12. Divers.

Bourgeoisie de Chermignon

Chermignon, le 2 mars 2018

NB : Les fascicules des comptes et bilan 2017, du budget 2018 ainsi que le règlement bourgeoisial homologué peuvent être téléchargés sur le site www.chermignon.ch ou envoyés sur demande.



3971 CHERMIGNON

Procès-verbal de l'Assemblée primaire de la Bourgeoisie de Chermignon du vendredi 31 mars 2017, tenue à la salle bourgeoisiale de Chermignon à 19h30

Présents :

Tony Lager, président
Christian Barras, vice-président
Alexandre Rey, conseiller
Grégory Bonvin, conseiller
Olivier Cordonier, conseiller
Sophie Barth, secrétaire-caissière
58 bourgeoises et bourgeois

PV N°1 / 2017

1. Ouverture de l'assemblée, nomination des scrutateurs, contrôle des présences

Monsieur Tony Lager, Président, ouvre l'Assemblée à 19h30. Il salue les autorités et anciennes autorités communales, ainsi que tous les Combourgeois et Combourgeoises présents. Il mentionne son émotion d'ouvrir cette première Assemblée, qui a été valablement convoquée, selon l'article 9 de la Loi sur les Communes du 5 février 2004, par affichage au pilier public 20 jours avant la séance, par parution dans le Bulletin Officiel et par publication sur le site internet. Il rappelle que l'Assemblée ne peut se prononcer que sur les objets prévus à l'ordre du jour, les autres sujets évoqués ne pouvant faire l'objet que d'une discussion, si l'Assemblée la juge opportune. Pour rappel, l'Assemblée primaire bourgeoisiale se compose de tous les Bourgeois domiciliés sur la commune bourgeoisiale, ainsi que des Bourgeois non domiciliés qui en font la demande.

Sont nommés scrutateurs : **MM. et Mme Gaston Clivaz, Alain Mittaz, Jean-Bernard Rey, Nathalie Barras Riccio, André Lager**. Nous sommes, avec les membres du Conseil, 64 personnes présentes.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour qui n'appelle aucune remarque.

2. Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 31 mars 2016. Lecture et approbation.

Ce procès-verbal a été publié dans le fascicule des comptes 2016, visible sur le site internet, et disponible en version papier auprès du bureau communal.

L'Assemblée propose de ne pas en faire la lecture, et l'accepte à l'unanimité.

3. Comptes et bilan de l'exercice 2016

Le président remercie les Conseils municipaux précédents pour la bonne administration de la Bourgeoisie, qui dispose aujourd'hui d'un riche patrimoine et d'une situation financière saine.

Il rappelle que les Bourgeois actifs bénéficient d'indemnités pour les journées de corvées, leurs enfants scolarisés, et d'une répartition financière, majorée pour les retraités. Les sapins de Noël sont offerts et les locations de salles et du couvert sont à prix préférentiel.

Les revenus locatifs des immeubles Scandia et Les Bourgeois sont stables. Il en va de même pour les locations de terrains. La transformation de la vigne La Garèta est en cours. Aucune vente de bois n'a eu lieu.

La parole est passée à **M. Olivier Cordonier, Conseiller**, pour la lecture des comptes. Les écarts significatifs entre le budget et les comptes sont commentés.

Les immeubles Scandia et Les Bourgeois ont engendré un revenu de CHF 536'459.70 contre un budget de 547'500.-. Ces diminutions de locations sont liées à la transformation du Restaurant le Scandia en bureaux. Le coût d'investissement à cet égard est de CHF 43'583.95. Un investissement de CHF 26'208.- a aussi été concédé pour la participation à l'assainissement du parking du Scandia.

Un droit d'emption a été perçu auprès de l'hôtel Alpina & Savoy, d'un montant de CHF 3'200.- aussi bien pour 2015 que pour 2016. Cette recette spéciale de CHF 6'400.- n'était pas prévue au budget.

Les intérêts du prêt au Triage Forestier se montent à CHF 3'292.95, alors que le budget prévoyait une recette de CHF 1'000.-.

Il faut noter un don de CHF 5'000.- à la Paroisse pour la réfection de l'Eglise de Chermignon, si bien que le budget a été dépassé dans cette rubrique.

Au niveau du bilan, à noter que l'emprunt à la Municipalité a été remboursé courant 2016.

Pour rappel, les actifs immobilisés représentent la valeur comptable, soit la valeur d'acquisition diminuée des amortissements.

Les comptes 2016 peuvent donc se résumer ainsi, en CHF :

Compte de fonctionnement

	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Charges de fonctionnement	890'538.77	945'000.00	978'632.17
Revenus de fonctionnement	896'811.80	885'000.00	966'142.65
Excédent de recettes	6'273.03		
Excédent de charges		60'000.00	12'489.52
Amortissements	477'048.20	500'000.00	522'542.95
Marge d'autofinancement	483'321.23	440'000.00	510'053.43

Compte d'investissements

	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Dépenses d'investissements	148'048.20	180'000.00	119'933.95
Recettes d'investissements	0.00	0.00	0.00
Investissements nets	148'048.20	180'000.00	119'933.95

Aperçu du compte administratif

	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Marges d'autofinancement	483'321.23	440'000.00	510'053.43
Investissements nets	148'048.20	180'000.00	119'933.95
Excédent de financement	335'273.03	260'000.00	390'119.48

Bilan au 31.12.2016

ACTIF	5'184'666.05
Disponibilités	472'877.80
Débiteurs	15'045.50
Placements	279'501.00
Actifs transitoires	146'241.75
Immobilisations	4'271'000.00
PASSIF	5'184'666.05
Dettes à court terme	1'250.00
Emprunts	0.00
Fonds de rénovation et fonds forestier	306'357.44
Passifs transitoires	64'785.65
Fortune nette	4'812'272.96

Le Président remercie **M. Olivier Cordonier** pour la lecture des comptes 2016, réalisés par l'ancien Conseil.

Impôts : **M. Georges Cordonier**, s'interroge sur l'augmentation des impôts cantonaux, de CHF 8'792.10 dans les comptes 2015, contre une valeur de CHF 20'232.70 en 2016. **M. Tony Lagger, Président**, lui répond que des rattrapages d'impôts sont en cause. De plus, la Bourgeoisie a fait moins d'investissements, ce qui a augmenté le bénéfice et donc le montant d'impôts. **M. Georges Cordonier** souligne cependant que cette différence entre 2015 – 2016 n'est pas aussi marquée pour les impôts communaux. Le Conseil prend note de cette question, et une réponse écrite lui sera adressée à ce propos.

CMA SA : **Monsieur Bruno Bonvin** demande à quoi correspond les locations de CHF 87'045.70 perçues de CMA SA. Ce montant correspond à la location du DSDP du parking du Mérignou.

4. Rapport de l'organe de révision

M. Gaston Clivaz, membre de l'organe de révision, en fait la lecture.

5. Approbation des comptes de l'exercice 2016

Question soumise : Approuvez-vous les comptes 2016 de la Bourgeoisie de Chermignon qui présentent des charges de CHF 890'538.77 et des revenus de CHF 896'811.80, des dépenses d'investissement de CHF 148'048.20 et au bilan la somme de CHF 5'184'666.05 ? L'Assemblée accepte les comptes à l'unanimité, moins une abstention, et donne décharge aux organes responsables.

6. Présentation et approbation du budget 2017

M. Tony Lagger, Président, explique que cette année 2017 est une année charnière. La Bourgeoisie est devenue indépendante et doit donc s'autogérer. Les activités et biens imbriqués avec la Commune de Crans-Montana doivent être identifiés et séparés. La Bourgeoisie remplit un rôle plus émotionnel auprès de ses membres, et le Conseil espère recevoir des demandes d'agrégation à la Bourgeoisie.

La gestion et le développement du patrimoine sont une priorité. Les investissements se présentent comme suit. Le projet de Charamolâ est gelé, suite à un recours. Les anciens congélateurs de Chermignon d'en Haut seront aménagés. La transformation de la vigne de la Garëtta se poursuivra pour permettre une exploitation mécanisée. Il en sera de même pour d'autres vignes. Le mur de soutien de cette vigne doit être réparé. Le Triage Forestier devra dans les prochaines années remplacer son véhicule tout terrain.

Au niveau du fonctionnement, on note une augmentation de frais liée à la mise en place d'une gestion indépendante de la Bourgeoisie : adaptation des indemnités du Conseil, nouveau poste de

secrétaire-caissier, matériel informatique, frais d'affranchissement. Le Conseil prévoit aussi au budget CHF 4'000.- pour des dons en vin. Les frais d'exploitation des forêts sont estimés à CHF 26'000.-. L'entretien du patrimoine bâti est aussi budgétisé, notamment les travaux sur le toit de la maison bourgeoise, afin de refixer les ardoises. Les indemnités allouées au Bourgeois restent identiques.

Les recettes des immeubles et terrains devraient rester stables. Par contre, un nouveau poste a été créé pour les recettes de vente de vin, budgétisées à CHF 5'000.-.

Les frais de la St-Georges seront pris jusqu'à CHF 30'000.- par la commune de Crans-Montana.

Le budget 2017 peut se résumer ainsi, en CHF :

Budget de fonctionnement

	Budget 2017	Comptes 2016	Comptes 2015
Charges de fonctionnement	998'500.00	890'538.77	978'632.17
Revenus de fonctionnement	938'000.00	896'811.80	966'142.65
Excédent de charges	60'500.00	-6'273.03	12'489.52
Amortissements	457'000.00	477'048.20	522'542.95
Marge d'autofinancement	396'500.00	483'321.23	510'053.43

Budget d'investissements

	Budget 2017	Comptes 2016	Comptes 2015
Dépenses d'investissements	312'000.00	148'048.20	119'933.95
Recettes d'investissements	0.00	0.00	0.00
Investissements nets	312'000.00	148'048.20	119'933.95

Budget administratif

	Budget 2017	Comptes 2016	Comptes 2015
Marge d'autofinancement	396'500.00	483'321.23	510'053.43
Investissements nets	312'000.00	148'048.20	119'933.95
Excédent de financement	84'500.00	335'273.03	390'119.48

La discussion sur le budget est ouverte.

St-Georges : M. Roger Duc s'interroge sur la participation financière à la St-Georges par la nouvelle commune de Crans-Montana, à hauteur de CHF 30'000.-. Il demande si de ce fait les sociétés des autres communes pourraient y participer. Il souhaite une redéfinition de cette fête, car il se demande si cette fête est paroissiale, communale, bourgeoise, du chœur St-Georges, des fanfares ou des grenadiers. **Le Président, Tony Lager**, lui confirme que la St-Georges est la fête des chermignonards. Le Saint Patron St-Georges appartient à la Paroisse. La Bourgeoisie organise cette fête, avec l'appui financier de la commune de Crans-Montana. Ce procédé est officialisé par un mandat de prestations valable 4 ans, et renouvelable. La commune de Crans-Montana peut profiter de cette manifestation pour entretenir ses relations avec des invités de son choix. Le Président de la commune de Crans-Montana ne prendra pas la parole et la bannière de la nouvelle commune ne flottera pas.

M. Bruno Bonvin demande pourquoi la Bourgeoisie n'organise pas de manière indépendante la St-Georges. Le Président explique que ce partenariat assure un intérêt général pour cette fête, qui est notamment gratifiée par la présence du Président du Conseil d'Etat.

M. Roger Duc se demande si le Conseil bourgeoisial peut décider d'inviter de nouvelles sociétés à cette fête. Le Président lui confirme que la fête gardera sa structure actuelle. D'autres villages de la Commune de Crans-Montana possèdent aussi leur fête, comme par exemple à Montana-Village la St-Grat.

M. Gabriel Duc mentionne que M. Laurent Duc est en cours de rédaction d'un livre sur les grenadiers, ses mercenaires. Le pourquoi de la St-Georges y figure. Cette fête est à l'origine une fête de la Bourgeoisie.

Décharges des Briesses : Il est répondu à **M. Georges Cordonier** que la Bourgeoisie n'encaisse aucune location pour ce site, conformément à une décision de l'ancien Conseil. De cette manière, la Bourgeoisie ne cautionne pas les montagnes de gravats déposés sur ce site.

Libellé des comptes : **M. Philippe Duc** souligne que la commune de Chermignon n'existe plus. Ainsi, le libellé des encaissements doit être modifié en conséquent, soit encaissements à la « Commune de Crans-Montana ».

Le budget n'appelle plus d'autres remarques. La question suivante est soumise au vote : Acceptez-vous le budget 2017 de la Bourgeoisie qui présente des revenus de CHF 938'000.- et des charges de CHF 998'500.-, des dépenses d'investissement de CHF 312'000.-?

Le budget 2017 est accepté avec 62 voix contre 1 et une abstention.

7. Organe de révision

L'Assemblée accepte par acclamation G. Clivaz Bureau Fiduciaire SA, par M. Gaston Clivaz et Fidag SA, par M. Daniel Savioz comme organe de révision.

8. Demandes d'adhésion à la bourgeoisie active. Approbation.

Plusieurs personnes ont adressé leur demande d'adhésion à la Bourgeoisie active, à savoir **Mmes et MM. Marlyse Clivaz, Morgane Duc, Nancy Duc, Gérald Bagnoud, Damien Barras, Gautier Barras, Zacchary Duc et Ronan Lager**. Elles sont admises à la Bourgeoisie active par acclamation de l'Assemblée. Le Président leur souhaite la bienvenue et les félicite pour leur intérêt marqué à l'égard de notre Bourgeoisie, qui compte désormais 350 membres actifs. Il leur rappelle leurs droits, à savoir un droit à une répartition financière de CHF 100.-, une aide à la famille de CHF 100.- par enfant scolarisé, une aide aux retraités de CHF 70.- et une indemnité pour les journées de corvée de CHF 200.-. Le devoir d'un Bourgeois actif est de participer à une journée de corvée, sans quoi il se verra infliger une amende de CHF 100.-.

9. Compte du vin 2016. Lecture et approbation.

Le Président invite **Mme Bernardine Duc, procureur**, à la lecture de la consommation de vin durant l'année 2016. La consommation 2016 est de 1'479 litres, soit 674 litres de Fendant, 697 litres de Pinot-Noir, et 108 litres de Pinot-Noir en magnum. Le solde en cave est de 738 litres de Fendant, 248 litres de Pinot-Noir et 36 litres de Pinot-Noir en magnum, soit un total de 1022 litres. A cela s'ajoute le vin en cuve, soit 750 litres de Pinot-Noir et 350 litres de Païen.

L'Assemblée accepte ces comptes par applaudissement. **Le Président, M. Tony Lager**, adresse un merci particulier à **Mme Bernardine Duc** pour tout le travail accompli bien souvent dans l'ombre pour notre confort. Il informe l'Assemblée que le Conseil a décidé d'adapter le prix du vin. Le Fendant est désormais vendu pour CHF 12.-, le Pinot-Noir pour CHF 13.- et le Païen à CHF 15.-.

10. Lecture et approbation du nouveau règlement

La lecture du nouveau règlement n'est pas demandée. Le sens de ce règlement respecte celui de l'ancien règlement de 2013, et fait référence aux droits et devoirs d'une Bourgeoisie, selon la loi sur les Communes du 5 février 2004.

M. Bruno Bonvin est surpris que selon l'article 21, les personnes qui par le passé ont obtenu le droit de bourgeoisie par réintégration ou naturalisation facilitée en vertu du droit fédéral, ainsi

que leurs descendants, n'ont pas droit aux avoirs bourgeoisiaux. **M. Tony Lager, Président**, souligne que cet article est lié à la loi sur le droit de cité valaisan du 18 novembre 1994.

Le nouveau règlement est approuvé à l'unanimité.

11. Information sur les fonctions bourgeoises

Le Conseil bourgeoisial a nommé les personnes suivantes : **Mme Sophie Barth, secrétaire-caissière, M. Jean-Alexis Duc, syndic et caviste, Mme Bernardine Duc, procureur, M. Jean-Claude Borgeat, procureur des corvées, et M. Didier Barras, garde-forestier**. Le poste de procureur des corvées est nouveau. M. Jean-Claude Borgeat sera présent lors des journées de corvées et préparera la raclette à midi. L'objectif est de créer un ciment intergénérationnel entre les Bourgeois. Des remerciements leur sont adressés pour leur disponibilité et leur dévouement.

12. Divers

Charamolâ : **M. Grégory Bonvin, Conseiller**, rappelle que ce projet dure depuis 12 ans. La Bourgeoisie a obtenu une autorisation de construire en décembre 2016, contre laquelle un recours pend. Depuis le lancement du projet, la situation économique a changé. La viabilité du projet en l'état doit être évaluée. Dans l'immédiat, la Bourgeoisie cherche à obtenir l'accord pour la sécurisation du périmètre. **M. Tony Lager, Président**, souligne que non seulement la situation socio-économique a changé, mais aussi le marché de la location. Le lancement d'un tel projet va certes aider l'économie locale, mais la Bourgeoisie doit s'interroger si c'est son rôle de rénover le centre du village de Chermignon d'en Haut. Un partenariat avec la Commune de Crans-Montana pourrait être envisagé, tout comme la vente du projet en l'état. La seule certitude est que ce projet mérite une nouvelle analyse.

M. André Lager félicite les membres du Conseil bourgeoisial pour leur élection, et signale que ces personnes ne manqueront pas à mettre leurs compétences et leur volonté au service de notre Bourgeoisie. Il suggère de mettre au-dessus de chaque élu l'armoirie de leurs ancêtres. Il conclut par « Mèrsi dè m'ài ahôoutà, è vo chouèto a tòtè e a tueús ôna bòna vèlyà » (Merci de m'avoir écouté, et je vous souhaite à toutes et tous une bonne soirée). **M. Tony Lager, Président**, le remercie pour ces paroles encourageantes et sa suggestion, mais pense que le déplacement des armoiries est une chose peu envisageable.

Le Président, M. Tony Lager, clôt l'assemblée par la prière d'usage pour implorer la protection de notre patron, St-Georges, et pour l'âme des Bourgeoises et Bourgeois décédés depuis la dernière Assemblée, soit par ordre alphabétique : **Charles Bagnoud, Richard Bagnoud, Odette Barras, Olivier Barras, Marie-Simone Bonvin, Jean Bonvin, Alain Borgeat, Gérard Borgeat, Aimé Duc, Joseph Duc, Marius Duc, Monique Duc, Paul Duc, Yvonne Joyeuse, Fernande Mittaz, Germain Rey, Marie-Jeanne Rey, Myriam Rey, René Rey, Gertrude Robyr, Jeanne Savoy**

Le Président remercie **MM. Jean-Claude Savoy, Joseph Bonvin et Marcel Riccio** ainsi que tout le personnel de feu la Commune de Chermignon pour leurs appuis dans les premiers pas de la gestion indépendante de la Bourgeoisie. Il remercie les Bourgeoises et Bourgeois présents à cette Assemblée, ainsi que pour la confiance accordée. Il leur souhaite une bonne rentrée et rappelle qu'à la sortie de cette séance, 2 bouteilles de notre vin seront remises à chacun.

Il est 21 :19

Chermignon, le 31 mars 2017/sb

Le Président
Tony Lager

La Secrétaire
Sophie Barth

Introduction

Durant cette première année, j'ai apprécié de faire connaissance avec chaque membre du Conseil et de pouvoir compter sur leurs compétences respectives. Une bonne cohésion entre Conseillers a été ressentie. Dans ce laps de temps, votre Conseil a pu découvrir un patrimoine riche et varié qui ne se limite pas uniquement à la gestion de vignes et de forêts. Le suivi de certains dossiers prend du temps, car relativement complexe, notamment en ce qui concerne la Décharge des Briesses, Charamolâ et le PAZ du Mérignou. Le mode de fonctionnement choisi par le Conseil, sans attribution de dicastères, a permis à chacun d'avoir une connaissance plus globale de chaque sujet traité. La conséquence directe de ce choix : des séances un peu plus longues. Une ligne de conduite a pu graduellement être instaurée car les dossiers sont de mieux en mieux cernés.

Aujourd'hui, la mise en place de la structure administrative est terminée. Cela nous a pris du temps et de l'énergie, par contre, nous disposons maintenant d'un outil de travail performant. Ceci a malheureusement retardé le versement des indemnités aux Bourgeoises et Bourgeois actifs. Nous en sommes désolés.

La Bourgeoisie a un rôle de collectivité publique chargée de remplir des buts d'intérêt public en fonction de ses moyens. Elle concilie les avantages d'une administration publique et ceux d'une gestion quasi privée. Dans cette optique, nous devons nous positionner sur l'échiquier des autres collectivités publiques. La Bourgeoisie de Chermignon entretient d'excellentes relations avec les Communes et les Bourgeoisies environnantes.

L'atmosphère régnant durant les journées de corvées et les raclettes qui ont suivi a démontré la belle âme de notre Bourgeoisie. L'adhésion de 8 nouveaux membres à la Bourgeoisie active est là pour prouver le bien-fondé de notre collectivité. Cette première année a été pour votre Conseil vraiment passionnante, pleine de découvertes et de rencontres.

Lors de la St-Georges, en plus des invités traditionnels, la présence de M. Germain Mittaz orateur, de Mme Micheline Calmy-Rey et de M. Claude Barras invités d'honneur ainsi que celle surprise de M. Georges Godel Conseiller d'Etat fribourgeois nous a démontré le rayonnement de cette fête. Pour ne rien ôter au plaisir, la météo a été magnifique.

Immobilier

Une autorisation de déboisement de 1114 m² a été accordée à la Commune de Lens à l'entrée du silo du parking de Cry d'Er. Ceci dans le cadre de la mise à l'enquête du PAD 4.

Des négociations avec CMA Immobilier ont eu lieu dans le cadre de la location/vente du DSDP dit du Mérignou.

Concernant "Charamolâ", un recours au tribunal cantonal a été déposé en fin d'année 2016. L'entrée en force de l'autorisation de construire est suspendue.

L'assainissement de la décharge des Briesses est en cours. L'étape 1, soit l'évacuation de tous les déchets non minéraux répartis sur toute la surface de la décharge, a été exécuté en 2017.

Le bâtiment complet où se trouvent les anciens frigos de Chermignon d'en Haut nous appartient. Cela a remis en question notre projet de transformation de ce local en local archives.

Le local des archives a été libéré pour les besoins de la nouvelle Commune.

Vignes et vin

Les travaux de transformation de la vigne "La Garèta" sont terminés : arrachage et plantation de ceps, installation sur fils de fer et du goutte-à-goutte ainsi que réfection du mur au fond de la vigne.

La récolte 2017, n'a pas été bonne quantitativement. Nos vignes, au même titre que tout le vignoble valaisan, ont souffert du gel et de la grêle de printemps.

Forêt

Une étude est en cours concernant la fusion des Triages Forestiers de la Noble et de la Louable Contrée. En plus des travaux budgétisés, des éclaircies jardinatoires dans la forêt de Pirrazilina ont été nécessaires, ceci pour des raisons de sécurité.

Aperçu des comptes

1. Aperçu du compte de fonctionnement

	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
Charges de fonctionnement	1'178'675.05	998'500.00	890'538.77
Produits de fonctionnement	-957'865.57	-938'000.00	-896'811.80
Résultat (-= bénéfice)	220'809.48	60'500.00	-6'273.03
Amortissements	379'000.00	457'000.00	477'048.20
Marge d'autofinancement	158'190.52	396'500.00	483'321.23

2. Aperçu du compte des investissements

	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
Dépenses d'investissements	0.00	312'000.00	148'048.20
Recettes d'investissements	0.00		0.00
Investissements nets	0.00	312'000.00	148'048.20

3. Aperçu du compte administratif

	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
Marge d'autofinancement	158'190.52	396'500.00	483'321.23
Investissements nets	0.00	312'000.00	148'048.20
Excédent de financement	158'190.52	84'500.00	335'273.03

4. Aperçu du bilan

Désignation	Soldes au	
	01.01.2017	31.12.2017
ACTIF	5'184'666.05	5'186'066.37
Disponibilités	472'877.80	842'813.57
Avoirs	15'045.50	127'427.25
Placements	3'989'501.00	3'504'501.00
Actifs transitoires	146'241.75	180'324.55
Investissements propres	511'000.00	496'000.00
Prêts et participations permanentes	50'000.00	35'000.00
PASSIF	5'184'666.05	5'186'066.37
Engagements courants	1'250.00	207'138.25
Provisions	220'000.00	280'000.00
Passifs transitoires	64'785.65	20'971.85
Engagements envers les financements spéciaux	86'357.44	86'492.79
Fortune nette	4'812'272.96	4'591'463.48

Détails des comptes, commentaires et conclusions

1. Compte de fonctionnement par nature

	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
3 CHARGES	1'178'675.05	998'500.00	890'538.77
30 CHARGES DE PERSONNEL	83'446.55	70'500.00	18'158.45
300 Autorités et commissions	47'360.00	5'000.00	10'255.00
301 Personnel administratif et d'exploitation	28'067.40	24'000.00	6'287.40
303 Assurances sociales	5'526.25	3'500.00	1'004.50
305 Assurances maladies et accidents	1'932.90	2'000.00	569.55
309 Autres charges du personnel	560.00	6'000.00	42.00
31 BIENS ET SERVICES	613'949.60	386'000.00	325'377.06
310 Matériel de bureau	1'870.95	2'000.00	0.00
311 Mobilier et machines	7'925.30	8'000.00	2'259.25
314 Entretien du patrimoine	469'120.35	263'500.00	246'749.48
318 Honoraires et prestations de service	126'991.25	102'000.00	69'693.33
319 Frais divers	8'041.75	10'500.00	6'675.00
32 INTERETS	0.00	0.00	2'611.11
321 Intérêts passifs	0.00	0.00	2'611.11
33 AMORTISSEMENTS	379'000.00	457'000.00	477'048.20
330 Patrimoine financier	364'000.00	407'000.00	477'048.20
331 Patrimoine administratif	15'000.00	50'000.00	0.00
36 SUBVENTIONS ACCORDEES	102'143.55	85'000.00	67'343.95
362 Communes	46'303.55	26'000.00	10'590.50
366 Personnes physiques	55'840.00	59'000.00	56'753.45
38 ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	135.35	0.00	0.00
380 Attributions aux financements spéciaux	135.35	0.00	0.00
4 PRODUITS	-957'865.57	-938'000.00	-896'811.80
42 REVENUS DES BIENS	-879'603.20	-861'000.00	-862'576.35
420 Banques	-421.70	-300.00	-667.20
421 Créances	-224.80	-200.00	-2'625.75
422 Placements du patrimoine financier	-4'974.55	-5'000.00	-4'977.00
423 Immeubles du patrimoine financier	-823'124.45	-820'500.00	-830'213.00
427 Immeubles du patrimoine administratif	-50'857.70	-35'000.00	-24'093.40
43 CONTRIBUTIONS	-30'640.62	-35'000.00	-34'222.55
430 Contributions de remplacement	-600.00	0.00	-1'500.00
435 Ventes	-28'109.00	-35'000.00	-29'922.55
439 Autres dédommagements	-1'931.62	0.00	-2'800.00

44 PARTS A DES RECETTES ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION	0.00	0.00	-12.90
441 Parts aux recettes du canton	0.00	0.00	-12.90
45 RESTITUTIONS DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	-30'000.00	-30'000.00	0.00
452 Communes	-30'000.00	-30'000.00	0.00
46 SUBVENTIONS	-17'621.75	-12'000.00	0.00
Résultat d'exploitation (= Bénéfice)	220'809.48	60'500.00	-6'273.03

2. Compte de fonctionnement par fonction

	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
0 ADMINISTRATION GENERALE	191'665.38	221'000.00	86'334.67
01 LEGISLATIF ET EXECUTIF	47'360.00	35'000.00	10'255.00
011 Législatif	0.00	0.00	960.00
011.300 Autorités et commissions	0.00	0.00	960.00
012 Exécutif	47'360.00	0.00	9'295.00
012.300 Autorités et commissions	47'360.00	35'000.00	9'295.00
02 ADMINISTRATION GENERALE	108'982.88	119'000.00	74'407.04
029 Administration générale, divers	108'982.88	119'000.00	74'407.04
029.301 Personnel administratif et d'exploitation	19'980.00	17'000.00	0.00
029.303 Assurances sociales	5'526.25	3'500.00	1'004.50
029.305 Ass-maladies et accidents	1'932.90	2'000.00	569.55
029.309 Autres charges de personnel	560.00	6'000.00	42.00
029.310 Matériel de bureau	1'870.95	2'000.00	0.00
029.311 Mobilier et machines	7'925.30	8'000.00	2'259.25
029.317 Dédommagements pour déplacements	3'082.10	2'000.00	459.00
029.318 Honoraires et prestations de service	35'701.25	38'000.00	5'784.53
029.319 Frais divers	7'365.75	9'500.00	5'900.00
029.321 Intérêts passifs	0.00	0.00	2'611.11
029.366 Personnes physiques	57'570.00	61'000.00	60'090.00
029.430 Contributions de remplacement	-2'531.62	0.00	-4'300.00
029.441 Parts aux recettes du canton	0.00	0.00	-12.90
029.452 Restitutions de collectivités publ. : Communes	-30'000.00	-30'000.00	0.00
09 Tâches non ventilées	35'322.50	67'000.00	1'672.63
090 Bâtiments administratifs	35'322.50	67'000.00	1'672.63
090.301 Personnel administratif et d'exploitation	4'320.00	3'000.00	2'520.00
090.314 Entretien du patrimoine	38'420.50	37'000.00	22'531.63
090.331 Amort. patrimoine administratif	15'000.00	50'000.00	0.00
090.427 Immeubles du patrimoine admin.	-22'150.00	-23'000.00	-23'379.00
090.435 Ventes	-268.00	0.00	0.00
8 ECONOMIE PUBLIQUE	4'904.65	6'300.00	9'813.80
81 Sylviculture en général	4'904.65	6'300.00	9'813.80
810.314 Prestations de tiers pour l'entretien des immeubles	1'600.00	1'500.00	1'200.00
810.362 Subventions accordées Commune	46'303.55	26'000.00	10'590.50
810.366 Subventions accordées Personnes physiques	3'420.00	3'000.00	1'363.45
810.380 Attributions aux financements spéciaux	135.35	0.00	0.00
810.421 Revenus des biens, Créances	-224.80	-200.00	-2'625.75
810.427 Revenus des biens, Immeubles du patrimoine adm	-28'707.70	-12'000.00	-714.40
810.461 Subventions canton	-17'621.75	-12'000.00	0.00

9 FINANCES ET IMPÔTS	24'239.45	-166'800.00	102'421.50
94 Gérance de la fortune et des dettes	24'239.45	-166'800.00	102'421.50
940 Intérêts	-421.70	-300.00	-667.20
940.420 Intérêts	-421.70	-300.00	-667.20
942 Immeubles du patrimoine financier	-14'413.60	177'500.00	-113'360.15
942.301 Personnel administratif et d'exploitation	3'767.40	4'000.00	3'767.40
942.314 Entretien du patrimoine	362'958.05	180'000.00	185'174.15
942.318 Honoraires et prestations de service	82'283.95	56'000.00	55'065.10
942.319 Entretien du patrimoine	676.00	1'000.00	775.00
942.330 Amort patrimoine financier	364'000.00	407'000.00	477'048.20
942.422 Placements du patrimoine financier	-4'974.55	-5'000.00	-4'977.00
942.423 Immeubles du patrimoine financier	-823'124.45	-820'500.00	-830'213.00
943 Domaines	39'074.75	11'000.00	11'605.85
943.314 Entretien du patrimoine	66'915.75	46'000.00	41'528.40
943.345 Ventes	-27'841.00	-35'000.00	-29'922.55
Résultat d'exploitation (= Bénéfice)	220'809.48	60'500.00	-6'273.03

3. Commentaires du compte de fonctionnement par fonction par rapport au budget

Compte	Commentaires	Comptes 2017	Budget 2017
Les comptes 2017 ont été établis selon les normes comptables MCH imposées pour les communes et les bourgeoisies.			
012.300	Autorités L'activité du conseil bourgeoisial a été plus intense que prévue	47'360.00	35'000.00
029.318	Honoraires et prestations de service Dont les coûts liés à la fête de la St-Georges	35'701.25	38'000.00
029.366	Personnes physiques Prestations aux bourgeois	57'570.00	61'000.00
090.331	Amortissement patrimoine administratif Selon directives de l'Etat les forêts ne doivent pas être amorties.	15'000.00	50'000.00
81	Sylviculture en général Les charges (810.362) ont été plus importantes mais compensées par les subventions (810.461) et les ventes (810.427).	4'904.65	6'300.00
942.314	Entretien du patrimoine Le compte d'actif « Etude et projet Charamolâ » de CHF 121'000.- a été dissout selon les directives comptables. Les CHF 52'500.- de frais d'architecte (solde Charamolâ) ont été mis en charge. Des analyses d'eau pour CHF 6'855.85 ont été effectuées à la décharge des Briesses.	362'958.05	180'000.00

Compte	Commentaires	Comptes 2017	Budget 2017
942.318	Honoraires et prestations de service Dont CHF 20'700.- d'honoraires juridiques pour la décharge des Briesses et CHF 6'000.- d'impôts 2016 non budgétisés.	82'283.95	56'000.00
942.330	Amortissement patrimoine financier Différence due à la dissolution du compte actif « Etude et projet Charamolâ »	364'000.00	407'000.00
943.314	Entretien du patrimoine Dont, pour les vignes, réfection d'un mur pour CHF 15'452.65 et réparation conduite d'eau pour CHF 6'499.95	66'915.75	46'000.00
943.345	Ventes Le revenu de la vendange a diminué de quelque CHF 15'000.- compensé en partie par la vente de vins.	-27'484.00	-35'000.00

4. Tableau des investissements et commentaires

Aperçu	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	R	Dépenses	R
			312'000.00		148'048.20	
Investissements nets			312'000.00		148'048.20	

Détail comptes		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	R	Dépenses	R
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	0.00		0.00	
090	<i>Bâtiments administratifs</i>	0.00	0.00	0.00		0.00	
090.503	Terrains bâtis	0.00	0.00	0.00		0.00	
	PATRIMOINE FINANCIER			312'000.00		148'048.20	
942	<i>Immeubles du patrimoine financier</i>	0.00	0.00	300'000.00		129'503.05	
942.50	Investissements propres	0.00	0.00	300'000.00		129'503.05	
943	<i>Domaines</i>	0.00	0.00	12'000.00		18'545.15	
943.50	Investissements propres	0.00	0.00	12'000.00		18'545.15	

Commentaires : Aucun investissement n'a été fait en 2017.

5. Bilan au 31.12.2017

1 ACTIFS	2017	2016	Ecart
10 DISPONIBILITES	842'813.57	472'877.80	369'935.77
101 Comptes postaux	340'236.55	169'727.50	170'509.05
102 Banques	502'577.02	303'150.30	199'426.72
11 AVOIRS	127'427.25	15'045.50	112'381.75
115 Autres débiteurs	125'463.05	13'070.05	112'393.00
119 Autres créances	1'964.20	1'975.45	-11.25
12 PLACEMENTS	3'504'501.00	3'989'501.00	-485'000.00
121 Actions et parts sociales	229'501.00	229'501.00	0.00
123 Immeubles	3'251'000.00	3'733'000.00	-482'000.00
129 Autres placements	24'000.00	27'000.00	-3'000.00
13 ACTIFS TRANSITOIRES	180'324.55	146'241.75	34'082.80
139 Actifs transitoires	180'324.55	146'241.75	34'082.80
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	4'655'066.37	4'623'666.05	31'400.32
14 INVESTISSEMENTS PROPRES	496'000.00	511'000.00	-15'000.00
143 Bâtiments	138'000.00	153'000.00	-15'000.00
145 Forêts	358'000.00	358'000.00	0.00
15 PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES	35'000.00	50'000.00	-15'000.00
152 Commune	35'000.00	50'000.00	-15'000.00
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	531'000.00	561'000.00	-30'000.00
TOTAL 1 ACTIFS	5'186'066.37	5'184'666.05	1'400.32
2. PASSIFS			
20 ENGAGEMENTS COURANTS	207'138.25	1'250.00	205'888.25
200 Créanciers	207'138.25	1'250.00	205'888.25
24 PROVISIONS	280'000.00	220'000.00	60'000.00
240 Compte de fonctionnement	280'000.00	220'000.00	60'000.00
25 PASSIFS TRANSITOIRES	20'971.85	64'785.65	-43'813.80
259 Passifs transitoires	20'971.85	64'785.65	-43'813.80
28 ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEMENTS SPECIAUX	86'492.79	86'357.44	135.35
280 Financements spéciaux fondés sur le droit supérieur	86'492.79	86'357.44	135.35
29 FORTUNE NETTE	4'591'463.48	4'812'272.96	-220'809.48
290 Fortune nette	4'591'463.48	4'812'272.96	-220'809.48
TOTAL 2 PASSIFS	5'186'066.37	5'184'666.05	1'400.32

6. Commentaires du bilan

Compte	Commentaires	Comptes 2017	Comptes 2016
115	Autres débiteurs La facturation a été effectuée selon les contrats soit en cours d'année augmentant ainsi les débiteurs en fin d'année	125'463.05	13'070.05
123	Immeubles En plus des amortissements, le compte d'actif « Etude et projet Charamolà » de CHF 121'000.- a été complètement dissous selon les directives comptables.	3'251'000.00	3'733'000.00
139	Actifs transitoires Dont solde locations Immeuble Bourgeois et Scandia et refacturation bois	180'324.55	146'241.75

7. Tableau des actifs immobilisés et des amortissements

	Solde au 01.01.2017	Invest. 2017	Amortissements 2017	Solde au 31.12.2017
PATRIMOINE	4'271'000.00		8.9% 379'000.00	3'771'000.00
Patrimoine administratif	511'000.00		2.9% 15'000.00	496'000.00
Terrains et routes	0.00			0.00
Bâtiments	153'000.00		9.8% 15'000.00	138'000.00
Maison bourgeoise	130'000.00		10% 13'000.00	117'000.00
Salle du conseil et archives	23'000.00		10% 2'000.00	21'000.00
Forêts	358'000.00		0.00	358'000.00
Patrimoine financier	3'760'000.00	-121'000.00	364'000.00	3'275'000.00
Terrains et routes	13'000.00		7.7% 1'000.00	12'000.00
Place de Dépôt des Briesses	13'000.00		10% 1'000.00	12'000.00
Bâtiments	3'720'000.00	-121'000.00	10.0% 360'000.00	3'239'000.00
Immeuble Scandia	589'000.00		10% 59'000.00	530'000.00
Couvert des Briesses	64'000.00		10% 6'000.00	58'000.00
Immeubles Les Bourgeois	2'465'000.00		10% 247'000.00	2'218'000.00
Bâtiments Charamolâ	342'000.00		10% 34'000.00	308'000.00
Etude et projet Charamolâ	121'000.00	-121'000.00		

Halle et place de parcs des Casemattes	111'000.00	10%	11'000.00	100'000.00
Local ancien congélateurs	28'000.00	10%	3'000.00	25'000.00
Vignes	27'000.00	11.1%	3'000.00	24'000.00
Vignes	27'000.00	10%	3'000.00	24'000.00

8. Tableau des titres

	Valeur d'acquisition	Valeur comptable	achats/ventes	+ / - value	Valeur comptable
ACTIONS ET PARTS SOCIALES	248 700.00	229 501.00			229 501.00
Association forestière vaudoise		1 000.00			1 000.00
Banque Raiffeisen - part sociale	200.00	200.00			200.00
CMA SA - Remontées mécaniques Crans-Montana		1.00			1.00
FMV SA	248 500.00	223 500.00			223 500.00
Provins - part sociale		4 800.00			4 800.00

9. Annexes aux comptes au 31.12.2017

1. Cautionnements, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers.
Néant

2. Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les propres engagements / actifs sous réserve de propriété
Néant

3. Dettes de leasing non portées au bilan
Néant

4. Valeurs d'assurance incendie des immobilisations corporelles

Immeuble du Scandia	CHF	6'004'105.-
Parking du Scandia	CHF	499'282.-
Immeuble les Bourgeois	CHF	5'300'000.-
Divers bâtiments	CHF	4'382'600.-

10. Tableau synoptique de crédits d'engagement au 31.12.2017

Ofinco, art. 30, al.2, litt.d,e + art. 69 bis et ter

- Néant

11. Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires au 31.12.2017

Ofinco, art. 69 quater et quinquies

- Néant

Conclusion

Au terme de l'exercice comptable 2017, il me plaît de remercier les personnes qui ont veillé au bon fonctionnement de notre Bourgeoisie :

- Mes collègues du Conseil bourgeoisial
- Mme Sophie Barth-Cordonier, secrétaire-caissière
- Mme Bernardine Duc, responsable des réceptions
- M. Jean-Alexis Duc, responsable des vignes et de la vinification
- M. Didier Barras, en charge des forêts bourgeoisiales
- M. Jean-Claude Borgeat, responsable de l'intendance lors des journées de corvées
- M. Gaston Clivaz et M. Daniel Savioz, réviseurs
- L'ensemble des Bourgeoises et Bourgeois actifs qui participent aux corvées bourgeoisiales

Chermignon, le 6 mars 2018

Pour le Conseil bourgeoisial
Tony Lager
Président

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'assemblée primaire de la commune bourgeoisiale de Chermignon

En notre qualité d'organe de révision selon les articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais du 5 février 2004 (ci-après LCo) et selon les articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 (ci-après Ofinco), nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune bourgeoisiale de Chermignon, comprenant le bilan, le compte administratif (compte de fonctionnement et compte des investissements) et l'annexe pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2017**.

Responsabilité du Conseil bourgeoisial

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'Ofinco incombe au Conseil bourgeoisial. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil bourgeoisial est responsable de l'application des méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'Ofinco et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Les choix des procédures d'audit relèvent du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice arrêté à la date du **31 décembre 2017** sont conformes aux prescriptions légales (LCo et Ofinco) et aux règlements y relatifs.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'Ofinco et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément aux dispositions légales et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil bourgeoisial.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'Ofinco ;
- l'endettement net de la commune bourgeoisiale de Chermignon est nul ;
- selon notre appréciation, la commune bourgeoisiale de Chermignon est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Chermignon, le 23 février 2018.

Fiduciaire Fidag SA



G. Clivaz bureau fiduciaire SA

Gaston Clivaz
Expert réviseur agréé



Annexes

Comptes annuels